

**Arrêté du 18 décembre 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Pontoise
NOR : JUSB1532228A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 26 août 2015, portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Pontoise ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 26 août 2015 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Pontoise, sont rapportées, en ce sens, qu'il convient de lire :

Mme Céline VAYSSADE, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter du 1^{er} octobre 2015, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Pontoise.

Au lieu de :

Mme Céline VEYSSADE, adjointe administrative de 2ème classe, est, à compter du 1^{er} octobre 2015, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Pontoise.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Versailles, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 18 décembre 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK